



En partenariat avec :



POLITIQUE MADA 2023-2025

SAINTE-MONIQUE



Mot de la conseillère municipale

À la rencontre de nos personnes âgées !

Afin d'appuyer notre politique et le plan d'action sur les besoins et aspirations des personnes âgées de Sainte-Monique, nous sommes allées à leur rencontre. L'accueil a été exceptionnel. Un grand merci à tous pour cette belle participation.

Marthe Tétreault
élu(e) responsable du dossier
des personnes âgées

Mot de la mairesse

Chez nous ! Ensemble ! Actifs et en sécurité !

C'est le message que je reçois à la lecture du bilan des questionnaires MADA, remplis par plus de 80 citoyens et citoyennes de Sainte-Monique dans les derniers mois.

Vous, nous, les personnes âgées, car j'en fais partie comme plusieurs membres du Conseil municipal, nous avons le goût de rester le plus longtemps possible dans notre village, de profiter de sa beauté et du plaisir d'y vivre. Nous avons le goût de continuer de bouger, d'apprendre, de créer de nouveaux liens, de faire des activités. Pas juste entre nous, mais avec les plus jeunes aussi ! Nous voulons continuer de faire partie du tissu vivant de Sainte-Monique.

Comment ces souhaits se transformeront-ils en réalité ? Soyons honnêtes, il faudra du temps, de la recherche de financement, et la participation des citoyens pour y parvenir. Un comité MADA de suivi sera mis en place et proposera un Plan d'action auquel le Conseil municipal apportera son soutien et sa collaboration. Nous espérons que certaines actions concrètes se mettront en place rapidement.

En terminant, un gros merci à madame Marthe Tétreault, conseillère déléguée au dossier Personnes âgées. Merci aux bénévoles qui ont mené l'enquête, mesdames Sylvie Laplante, Louise Bilodeau, Nathalie Chapdelaine, Danielle Pinard, Hélène Rouillard, Danielle Gouin. Merci à tous ceux qui ont rempli le questionnaire. Vive Sainte-Monique et l'engagement de ses citoyens !

Denise Gendron
maïresse

RÉSOLUTION N° 2022-12-235

Comité de pilotage MADA

Le comité de pilotage a tenu plusieurs rencontres de travail afin d'assurer le bon déroulement de la démarche. Des efforts particuliers ont été faits pour rejoindre les gens de 50 ans et plus des divers secteurs de notre municipalité (village et rangs). Nous sommes fières d'avoir rejoint 40 % des personnes âgées dans le cadre de cette consultation! Nous sommes également très fières de présenter cette nouvelle mouture de la politique MADA.



NOM	
Marthe Tétreault	Élue responsable des questions des personnes âgées (RQA)
Marylène Gauthier	Élue substitut
Louise Bilodeau	Citoyenne
Sylvie Laplante	Citoyenne
Chantal Tardif	Personne-ressource de la MRC de Nicolet-Yamaska
Catherine Carignan et Annick Chamberland	Personnes-ressources, respectivement organisatrice communautaire et kinésiologue, du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

COMITÉ DE SUIVI MADA

NOM	
Marthe Tétreault	Élue responsable des questions des personnes âgées (RQA)
Marylène Gauthier	Élue substitut
Louise Bilodeau	Citoyenne
Sylvie Laplante	Citoyenne

Contexte de la démarche

À l'instar des autres démarches MADA, nous visons ultimement à créer des environnements qui incitent l'inclusion sociale des personnes âgées, et ce, peu importe l'âge des individus et leurs capacités, permettant ainsi de concrétiser la vision d'une société pour tous les âges. Le bien-être et la qualité de vie des personnes âgées sont essentiels pour qu'elles puissent demeurer longtemps dans notre milieu.

Une municipalité MADA¹ :

- Met un frein à l'âgisme ;
- Sait adapter ses politiques, ses services et ses structures ;
- Agit de façon globale et intégrée ;
- Favorise la participation des personnes âgées ;
- S'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.



DÉFINITION D'UNE PERSONNE ÂNÉE

Une personne avec une belle expérience de vie et du temps pour soi, mais également une personne qui peut présenter des limitations physiques, motrices ou mentales et avoir besoin d'aide. Elle a le loisir de faire des choix, être en action, faire les choses à son rythme et choisir ses moments de repos et de détente.

1- Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche MADA, 2^e édition



Portrait du milieu

Une rivière, des forêts, des prés et des gens des plus accueillants ! C'est l'atmosphère charmante et bucolique de Sainte-Monique qui vous attend à quelques minutes de Nicolet. Les amateurs de nature et d'activités de plein air y trouveront de multiples endroits pour en profiter.

Superficie totale : 59,32 km² | Population totale : 515

PORTRAIT DES PERSONNES ÂÎNÉES²

Les 50 ans et plus sont au nombre de 211, dont 95 de 65 ans et plus. L'âge médian total est de 42,4, soit 44,4 chez les hommes et 41,2 chez les femmes.

Notre mission

Aller vers chacune des personnes âgées de Sainte-Monique afin de cibler leurs besoins et favoriser le vieillissement actif.

NOTRE VISION

La municipalité désire voir les personnes âgées vivre heureuses dans leur milieu, en toute cohérence avec nos valeurs écologiques, et ce, dans une perspective d'héritage signifiant pour les générations à venir. De plus, elle veut contribuer au maintien à domicile, le plus longtemps possible avec la meilleure qualité et mettre en valeur les richesses personnelles de tous !

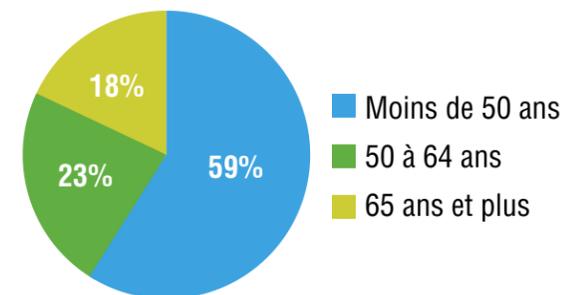
LES VALEURS QUI NOUS ANIMENT

Le respect qui implique de traiter toutes les personnes avec égard et considération.

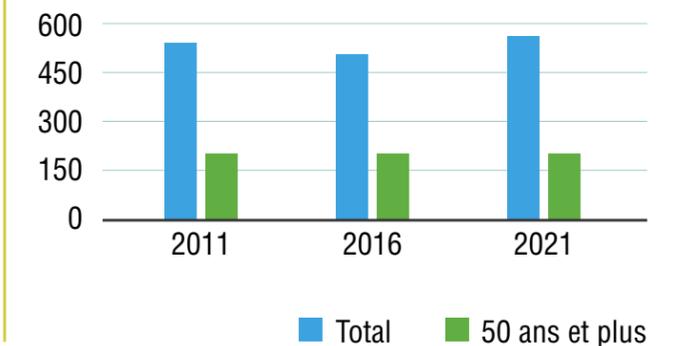
La civilité envers les personnes âgées, ce qui implique de faire montre de courtoisie, de politesse et de savoir-vivre.

La recherche d'équité dans notre conduite, ce qui implique une considération des droits de chacun sans discrimination.

Répartition des âges



Évolution de la population



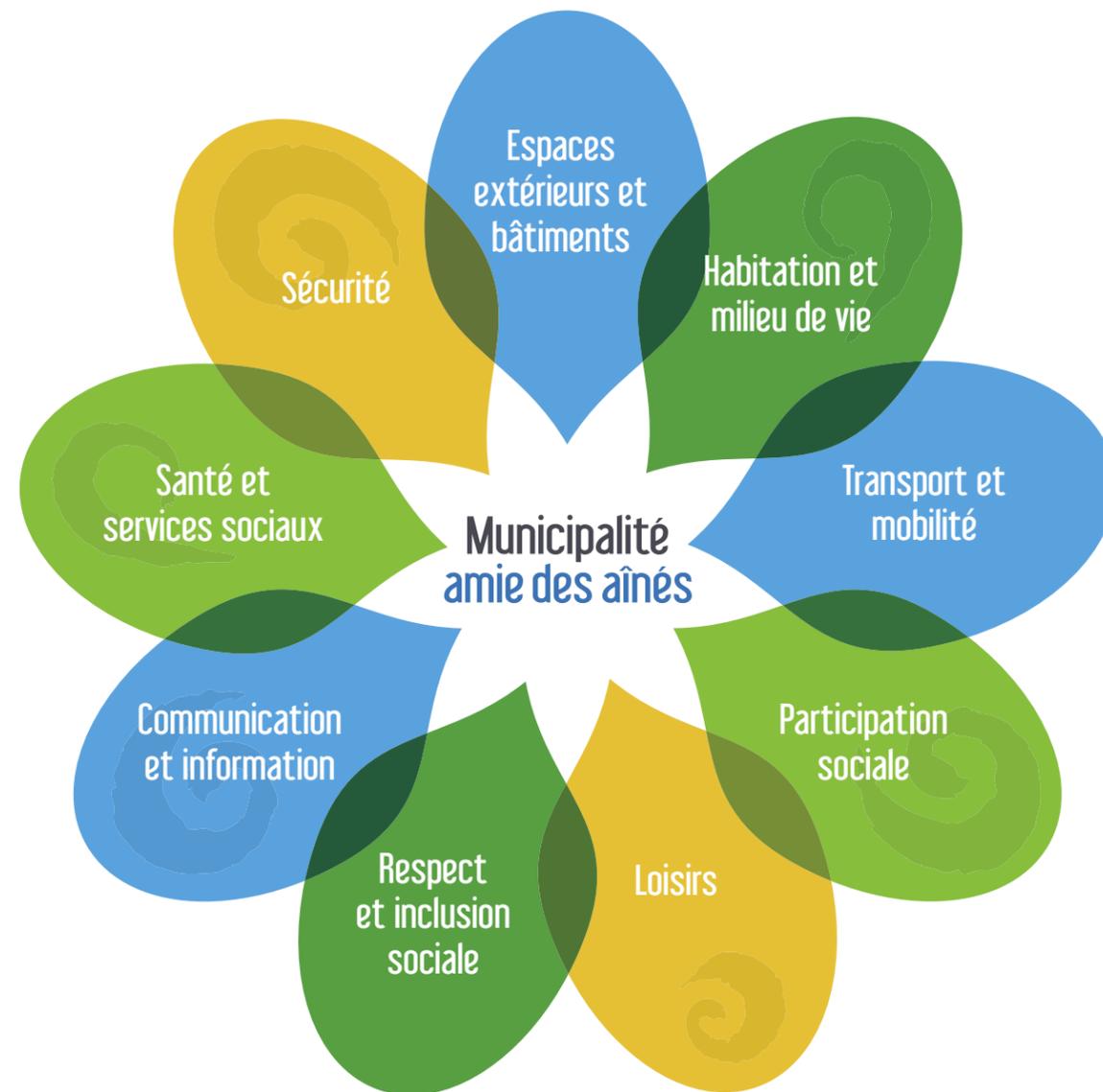
SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES ÂÎNÉES

Nous avons inventorié les services offerts à Sainte-Monique en 2022. Les personnes âgées peuvent ainsi profiter de nombreux avantages sur place, ou à proximité telles qu'une bibliothèque, une patinoire couverte et des collaborations avec des municipalités environnantes permettant une offre de loisir.

2- Institut de la statistique du Québec, 2021

Consultation citoyenne

Le succès de la démarche MADA est fortement tributaire d'une bonne connaissance des besoins et aspirations de nos personnes âgées. Le comité a donc mis au point un questionnaire couvrant les neuf (9) champs d'action MADA :



Nous avons fait une rencontre avec un groupe de personnes sélectionnées pour couvrir l'ensemble des secteurs de la municipalité. Ces personnes ont joué un rôle de répondant pivot. Chacune a été responsable de distribuer les questionnaires dans son secteur en prenant le temps d'expliquer comment remplir le questionnaire, avec plusieurs relances et un retour pour récupérer les questionnaires.

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES DE NOS RÉPONDANTS, RÉPONDANTES

- 84 questionnaires complétés
- 47 % sont des femmes et 53 % des hommes
- 44 % sont âgés entre 50 et 64 ans ; 40 % entre 65 et 74 ans et 16 % 75 ans et plus
- 99 % sont propriétaires de leur maison

POINTS FORTS ET DÉFIS

Les gens et la municipalité sont grandement mobilisés pour l'amélioration des conditions de vie des personnes âgées. Nos actions à venir pourront s'appuyer sur cette force collective.

En effet, ces actions seront en conformité avec les principes du vieillissement actif, incluant les concepts de sécurité, santé et participation. Le concept de vieillissement actif préconisé par l'OMS³ et par le gouvernement du Québec fait référence au processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité, afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse.



3- Participation Santé Sécurité *Déterminants pour un vieillissement actif*
Principes des Nations Unies applicables aux personnes âgées Source : OMS, 2002 : 45

Champs d'action	Objectifs	Actions
1 Espaces extérieurs et bâtiments	1.1 Améliorer l'accessibilité et le confort pour les personnes âgées	1.1.1 Faire un montage financier pour l'aménagement du centre multifonctionnel afin de tenir des activités. 1.1.2 Faire un montage financier pour installer des rampes d'accès et mains courantes pour l'édifice municipal où se retrouvent la bibliothèque et le bureau de poste.
2 Habitat et milieu de vie	2.1 Contribuer à la qualité du milieu de vie des personnes âgées	2.1.1 Faire connaître les ressources et services disponibles dans la municipalité, ou à proximité. 2.1.2 Faire connaître les programmes pour l'adaptation des habitations. 2.1.3 S'associer à la MRC pour évaluer les options innovantes relatives à l'optimisation des espaces résidentiels. 2.1.4 Mettre en place les options retenues. 2.1.5 Ramener au village certains services de proximité. 2.1.6 Adopter une politique en habitation guidant nos actions en cohérence avec nos valeurs écologiques.
3 Transport et mobilité	3.1 Favoriser la mobilité chez les personnes âgées	3.1.1 Diffuser l'information concernant les services de transports disponibles. 3.1.2 S'associer à la MRC pour le développement du transport et de la mobilité durable par un transfert d'information sur les besoins locaux. 3.1.3 Bonifier les infrastructures nécessaires au transport actif (vélo et marche).
4 Participation sociale	4.1 Soutenir l'implication des personnes âgées engagées	4.1.1 Appuyer le comité de suivi MADA créé pour la mise en œuvre et l'évolution du plan d'action MADA. 4.1.2 Organiser des conférences. 4.1.3 Aménager une cuisine collective multigénérationnelle.
5 Loisirs	5.1 Développer l'offre de loisirs pour personnes âgées	5.1 Avoir un espace adapté pour les personnes âgées. 5.2 Programmer des activités (culturelles, sportives et sociales) selon les thématiques identifiées ou en émergence, etc.
6 Respect et inclusion sociale	6.1 Collaborer à faire de notre communauté, un milieu inclusif et bienveillant 6.2 Faciliter la participation et l'engagement	6.1.1 Organiser des formations pour limiter la fracture numérique dans l'utilisation de tablettes et téléphones intelligents. 6.2.1 Souligner la Journée internationale des aînés (1er octobre). 6.2.2 Faciliter la participation et l'engagement des aînés (publicité, sollicitation, aide au transport, reconnaissance).
7 Communication et information	7.1 Assurer une communication appropriée aux personnes âgées	7.1.1 Augmenter la fréquence de publication du journal municipal, version numérique avec une version papier. 7.1.2 Inciter les personnes âgées à participer au contenu du journal. 7.1.3 Concevoir un espace dans le journal municipal dédié pour les publications du plan d'action MADA.
8 Santé et services sociaux	8.1 Contribuer à l'accessibilité aux services de santé et services sociaux des personnes âgées	8.1.1 Collaborer à la promotion des services offerts en matière de santé, services sociaux et soutien communautaire. 8.1.2 Collaborer à l'arrimage pour l'offre de transport. 8.1.3 S'associer à la MRC afin de représenter les besoins en matière de services de santé de proximité.
9 Sécurité	9.1 Contribuer à la sécurité des personnes âgées	9.1.1 Diffuser l'information sur les services relatifs à la sécurité (ex. : Ligne Aide Abus Personnes âgées ; appel quotidien ; alerte municipale, premiers répondants). 9.1.2 Évaluer la possibilité de faire des aimants à réfrigérateur avec trois numéros d'urgence et numéros significatifs pour les aînés et y donner suite si possible. 9.1.3 Développer un service de Premiers Répondants dans la municipalité. 9.1.4 Faire les démarches pour organiser des rencontres d'information avec un policier de la SQ ou les aspirants policiers. 9.1.5 Informer le ministère des Transports et de la mobilité durable du Québec sur les enjeux de sécurité relativement aux limites de vitesse des routes 226 et 259 et routes locales.

NUMÉROS à conserver



819 293-4841

- Rencontres à domicile ou au Centre par un travailleur de milieu (évaluation des besoins, référencement, accompagnement)
- Visites et téléphones d'amitié
- Accompagnement-transport
 - Popote roulante
 - Comptoir alimentaire
- Clinique d'impôt et aide aux formulaires



819 862-0822

- Pour votre ménage
 - Pour vos courses
 - Pour la préparation de repas sans diète
 - Et de l'aide pour vos soins personnels ou du temps de répit si vous prenez soin d'un proche
- Une équipe formée est à votre disposition. Des programmes d'aide financière peuvent s'appliquer.



819 606-0076

Vous venez en aide à une personne de votre entourage ? Vous avez un rôle de proche aidant, nous sommes là pour vous !

Nous pouvons vous rencontrer, de jour ou de soir, au bureau de l'association, à votre domicile ou près de chez vous, selon ce qui vous convient le mieux.

Numéro d'urgence : 911

Numéro info-santé : 811 (option 1)

Numéro info-social : 811 (option 2)

Ligne Aide Abus Aînés : 1 888 489-2287

Centre antipoison du Québec : 1 800 463-506